

# RETRAITÉS FRANÇAIS + RETRAITÉS IMMIGRÉS = SOLIDARITÉ

Le collectif « **Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias** » est un collectif national qui s'est constitué pour veiller, alerter, se mobiliser autour des conditions de vie indignes, des pratiques discriminatoires et des contrôles abusifs dont sont victimes les immigrés retraités. Après une vie entière passée à faire les travaux les plus pénibles en France, on ne laisse pas le droit à ces retraités de passer une fin de vie tranquille, que ce soit ici ou auprès de leur famille restée au pays.

Depuis l'été dernier, la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) la MSA (Mutualité sociale Agricole) et lea CAF, ont effectué un contrôle massif sur un des plus gros foyer ADOMA (ex-SONACOTRA) de Toulouse, le foyer « Fronton » (2, place du Papyrus, 31200 Toulouse). Des centaines de contrôles ont ainsi eu lieu en France en direction des habitants des foyers de travailleurs migrants. Cette population est vulnérable, la plupart de ces hommes âgés ne savent ni lire, ni écrire le français, et ont des difficultés à remplir les papiers. Il ne s'agit en aucun cas de leur part d'une organisation frauduleuse vis-à-vis de l'administration française. A partir de ces contrôles, la CRAM et la MSA ont opéré des redressements allant de 1000 jusqu'à 22 000 euros pour certaines personnes

La plupart ont des retraites de misère car leur vie de travail précaire, a été souvent faite de travaux non déclarés. Comment peut-on demander des sommes de 22 000 euros à des vieux hommes de plus de 75 ans touchant à peine 600 euros pour vivre et faire vivre leurs familles ?

Selon la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), ces contrôles sont illégaux : le caractère discriminatoire fondé sur la nationalité est prohibé par la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH, la convention 118 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et la directive 2003/109/CE du 25 novembre 2003.

Le 15 mars 2010, les Chibanis et le Collectif « **Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias** » ont occupé la CRAM de Midi Pyrénées pour demander l'annulation des procédures de redressement. Nous avons obtenu un « moratoire » de trois mois, durant laquelle la CRAM s'était engagée à réétudier les dossiers des personnes concernées. Ce moratoire est arrivé à échéance le 15 juin, et rien n'a bougé. Le 28 juin 2010, les Chibanis et le Collectif « **Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias** » a organisé une manifestation dans le rues de Toulouse en direction de la préfecture. En août, la CRAM et la MSA ont fait parvenir des courriers aux chibanis pour leur dire que qu'ils doivent payer. La CRAM, la MSA et la CAF continuent de traiter les chibanis comme des fraudeurs et refusent de reconnaître le caractère discriminatoire de ces contrôles malgré les délibérations de la HALDE.

Les chibanis de Fronton sont dans un état d'angoisse et de stress alarmant. Faut-il attendre un drame ? Combien de souffrances seront encore nécessaires pour que les responsables prennent la mesure de la gravité de la situation ? Les chibanis sont déterminés, il faut s'attendre à un durcissement des actions dans les semaines à venir, si la préfecture, la CRAM, la MSA et la CAF continuent de nous laisser sans autre choix.

**LES CHIBANIS ONT BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. SIGNEZ LA PETITION (disponible sur notre site web), REJOIGNEZ LES, LORS DES ASSEMBLEES GENERALES AU FOYER FRONTON (un jeudi sur deux à 18h, contactez nous) et TENEZ VOUS AU COURANT DES PROCHAINES ACTIONS EN CONSULTANT NOTRE SITE WEB (www.chibanis.org)**



# RETRAITÉS FRANÇAIS + RETRAITÉS IMMIGRÉS = SOLIDARITÉ

Le collectif « **Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias** » est un collectif national qui s'est constitué pour veiller, alerter, se mobiliser autour des conditions de vie indignes, des pratiques discriminatoires et des contrôles abusifs dont sont victimes les immigrés retraités. Après une vie entière passée à faire les travaux les plus pénibles en France, on ne laisse pas le droit à ces retraités de passer une fin de vie tranquille, que ce soit ici ou auprès de leur famille restée au pays.

Depuis l'été dernier, la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) la MSA (Mutualité sociale Agricole) et lea CAF, ont effectué un contrôle massif sur un des plus gros foyer ADOMA (ex-SONACOTRA) de Toulouse, le foyer « Fronton » (2, place du Papyrus, 31200 Toulouse). Des centaines de contrôles ont ainsi eu lieu en France en direction des habitants des foyers de travailleurs migrants. Cette population est vulnérable, la plupart de ces hommes âgés ne savent ni lire, ni écrire le français, et ont des difficultés à remplir les papiers. Il ne s'agit en aucun cas de leur part d'une organisation frauduleuse vis-à-vis de l'administration française. A partir de ces contrôles, la CRAM et la MSA ont opéré des redressements allant de 1000 jusqu'à 22 000 euros pour certaines personnes

La plupart ont des retraites de misère car leur vie de travail précaire, a été souvent faite de travaux non déclarés. Comment peut-on demander des sommes de 22 000 euros à des vieux hommes de plus de 75 ans touchant à peine 600 euros pour vivre et faire vivre leurs familles ?

Selon la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), ces contrôles sont illégaux : le caractère discriminatoire fondé sur la nationalité est prohibé par la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH, la convention 118 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et la directive 2003/109/CE du 25 novembre 2003.

Le 15 mars 2010, les Chibanis et le Collectif « **Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias** » ont occupé la CRAM de Midi Pyrénées pour demander l'annulation des procédures de redressement. Nous avons obtenu un « moratoire » de trois mois, durant laquelle la CRAM s'était engagée à réétudier les dossiers des personnes concernées. Ce moratoire est arrivé à échéance le 15 juin, et rien n'a bougé. Le 28 juin 2010, les Chibanis et le Collectif « **Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias** » a organisé une manifestation dans le rues de Toulouse en direction de la préfecture. En août, la CRAM et la MSA ont fait parvenir des courriers aux chibanis pour leur dire que qu'ils doivent payer. La CRAM, la MSA et la CAF continuent de traiter les chibanis comme des fraudeurs et refusent de reconnaître le caractère discriminatoire de ces contrôles malgré les délibérations de la HALDE.

Les chibanis de Fronton sont dans un état d'angoisse et de stress alarmant. Faut-il attendre un drame ? Combien de souffrances seront encore nécessaires pour que les responsables prennent la mesure de la gravité de la situation ? Les chibanis sont déterminés, il faut s'attendre à un durcissement des actions dans les semaines à venir, si la préfecture, la CRAM, la MSA et la CAF continuent de nous laisser sans autre choix.

**LES CHIBANIS ONT BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. SIGNEZ LA PETITION (disponible sur notre site web), REJOIGNEZ LES, LORS DES ASSEMBLEES GENERALES AU FOYER FRONTON (un jeudi sur deux à 18h, contactez nous) et TENEZ VOUS AU COURANT DES PROCHAINES ACTIONS EN CONSULTANT NOTRE SITE WEB (www.chibanis.org)**

